

**2010/2689 - Dans le cadre de l'action sociale conduite par la Ville de Lyon, attribution de subventions à plusieurs associations et une fondation agissant en direction des personnes en difficulté, et autorisation de signature de conventions de financement.** (Direction de l'Action Sociale - ) (BMO du 06/08/2010, p. 1694)

Rapporteur : Mme GUILLAUME Sylvie

(M. Lévêque, Mme Guillaume, M. Daclin, Mme Psaltopoulos, Mme Deharo, M. Maleski, M. Brumm, M. Hémon et M. Delacroix ne prennent pas part au vote en application de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.)

(Adopté.)